

LA VILLE DURABLE APRÈS LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Eu égard à leurs domaines prioritaires d'action, le Grenelle de l'environnement et les deux lois qui en sont directement issues ont relancé la notion de ville durable que les écoquartiers cherchent à promouvoir. Mais, au-delà de cet emblème, cette notion recouvre bien d'autres enjeux à l'échelle du territoire communautaire.

Cet ouvrage est un des premiers, dans une approche académique, à traiter explicitement de la ville durable : conséquences du Grenelle sur les administrations locales, nouvelles sources de financement, construction d'indicateurs, écoquartiers, biodiversité, risques environnementaux... sans oublier de nouveaux outils en gestation comme les quotas individuels de carbone.

Avec cet ouvrage, les auteurs espèrent contribuer au débat sur l'avenir de la ville durable, indirectement initié par un Grenelle audacieux, autant qu'inédit !

Jean-Luc Pissaloux, juriste, ayant aussi une formation de chimiste et d'architecte, est professeur de droit public à l'université de Bourgogne, Vice-président du Conseil scientifique du GRALE et coresponsable avec Gérard Orange de la commission thématique « Collectivités territoriales et développement durable ». Il écrit notamment en droit des collectivités territoriales, en droit de l'urbanisme et en science administrative.

Gérald Orange, professeur émérite de sciences de gestion à l'université de Rouen (Nimec-IAE), membre du Conseil scientifique du GRALE, s'est spécialisé dans le management urbain et le management public. Il poursuit actuellement ses recherches sur les questions liées au développement durable et à la RSE, avec un accent sur la gouvernance des biens communs.

ISBN : 978-2-336-29035-5
27 €



Sous la direction de
Jean-Luc PISSALOUX
et Gérard ORANGE

LA VILLE DURABLE
APRÈS LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Sous la direction de
Jean-Luc PISSALOUX et Gérard ORANGE

LA VILLE DURABLE APRÈS LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT



L'Harmattan